

## Je choisis...

### **PLÂTRAGE**

5392 ■ 810 heures ■ Environ 8 mois

#### Principales tâches

- Effectuer le tirage de joints.
- Poser du crépi sur des surfaces de béton.
- Moulurer et installer des éléments ornementaux préfabriqués.
- Exécuter des revêtements d'acrylique et de stuc.
- Réparer des surfaces.

#### Intérêts et aptitudes

- Créativité
- Précision et minutie
- Bonne endurance physique
- Capacité de travailler en hauteur
- Capacité de travailler dans des positions inconfortables
- Souci de travailler proprement

#### Professions visées

- Plâtrier, plâtrière

#### Milieux de travail

- Entreprises de construction, promoteurs et entrepreneurs généraux
- Entreprises spécialisées
- Entreprises de rénovation de bâtiments résidentiels
- À son compte



 **DEVIENS ÉLÈVE D'UN JOUR!**

 **AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES**

#### Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de **3<sup>e</sup> secondaire** en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.

### **PLÂTRAGE**

#### Compétences du programme

Compétences du programme	Heures
1. Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction	15
2. Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de constructions	30
3. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
4. Effectuer des travaux de base en plâtrage	45
5. Utiliser de l'équipement d'accès	45
6. Effectuer des travaux simples de tirage de joints sur des panneaux de gypse	90
7. Traiter l'information de plans et de devis	45
8. Effectuer des travaux de restauration avec du plâtre traditionnel	120
9. Réaliser des surfaces texturées intérieures	45
10. Ragréer des surfaces intérieures	60
11. Poser du crépi de ciment sur des surfaces en béton	30
12. Effectuer l'installation et le ragréage d'un SIFE	120
13. Se situer au regard de l'utilisation des outils spécialisés en tirage de joints	45
14. Effectuer des travaux spécialisés de tirage de joints sur des panneaux de gypse	45
15. Se préparer à son intégration professionnelle	60
	<b>810</b>

#### Particularité

- Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.